



AVIS PUBLIC

TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT P1-Z-3001-100-22

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et les organismes intéressés que lors de la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2022, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le premier projet de P1-Z-3001-100-22 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant des dispositions relatives aux entrées de garage et aux espaces de stationnement.

Une assemblée publique se tiendra le 28 juillet 2022 à 19 h, à la salle du conseil située au 265, boul. D'Anjou, à Châteauguay.

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par ce dernier expliquera ce premier projet de règlement, les conséquences de son adoption et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les dispositions susceptibles d'approbation référendaire sont les suivantes :

- Permettre l'extension d'une entrée de garage en sous-sol ;
- Retirer la distance de 0,75 m d'une ligne latérale pour un espace de stationnement sur un terrain adjacent à un terrain ayant moins de 15,25 mètres ;

PUBLIC NOTICE

HOLDING A PUBLIC MEETING FOR THE FIRST DRAFT BY-LAW P1-Z-3001-100-22

PUBLIC NOTICE is given to all persons and the organizations interesting that during the regular sitting held on July 4, 2022, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the first draft by-law P1-Z-3001-100-22 amending Zoning By-law Z-3001 with respect to driveway and parking space provisions.

A public meeting will be held on July 28, 2022 at 7 p.m., at salle du conseil located at 265, boul. D'Anjou, in Châteauguay.

During this meeting, the mayor or another member of the council designated by the latter will explain this first draft by-law, the consequences of its adoption and will hear the persons and the organizations wishing to be heard on this subject.

The provisions subject to approval by way of referendum are as follows:

- Allow the extension of a basement garage entrance ;
- Remove the 0.75 metre distance from a side lot line for a parking space on a adjacent lot to a lot having less than 15.25 metres ;

Ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Ville de Châteauguay.

Toute personne intéressée peut consulter ce premier projet de règlement, l'ensemble des dispositions ainsi que la description ou illustration de l'ensemble des zones de la Ville, à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Châteauguay, ce 11 juillet 2022.

Le greffier,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Dolhan', written over a horizontal line.

George Dolhan, notaire

This draft by-law covers the entire territory of the Ville de Châteauguay.

Any interested person can consult this first draft by-law, all the dispositions as well as the description or illustration of all zones of the City, at the reception of the city hall located at 5, boulevard D'Youville, Monday to Thursday from 8:30 a.m. to 12 p.m. and from 1:15 p.m. to 5 p.m., and on Friday from 8:30 a.m. to 12 p.m.

The present text is not official; thus, the French version prevails.



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
DE LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE
POUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT P1-Z-3001-100-22**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 11 juillet 2022, le présent avis public de la tenue d'une assemblée publique pour le premier projet de règlement P1-Z-3001-100-22 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant des dispositions relatives aux entrées de garage et aux espaces de stationnement, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 11 juillet 2022, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 11 juillet 2022.

Le greffier,

George Dolhan, notaire